

**Réponse du Conseil administratif à la résolution du 15 septembre 2015 de M<sup>mes</sup> et MM. Marie Barbey-Chappuis, Fabienne Beaud, Anne Carron, Alia Chaker Mangeat, Astrid Rico-Martin, Jean-Luc von Arx, Sami Gashi, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Lionel Ricou et Souheil Sayegh: «Pour un accueil immédiat des réfugiés venant de Syrie».**

*TEXTE DE LA RÉSOLUTION*

Considérant:

- que le conflit syrien est particulièrement aigu;
- que la situation des réfugiés venant de Syrie est catastrophique;
- que des dizaines de personnes meurent tous les jours en essayant de quitter leur pays;
- que les pays d'entrée (en particulier la Grèce) ne peuvent plus faire face à l'afflux de milliers de réfugiés;
- que des familles avec de petits enfants sont condamnées à errer sur les routes d'Europe;
- que la pègre a mis en place un juteux marché de passeurs obligeant les migrants à s'endetter et à se ruiner pour arriver dans un pays d'accueil,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de se mettre immédiatement à la disposition de la Confédération pour prendre en charge les réfugiés syriens;
- de demander à la Confédération la mise à disposition de la caserne des Vernets;
- de se coordonner avec les organisations et associations compétentes (Comité international de la Croix-Rouge, Médecins sans frontières, protection civile, etc.) et tous les bénévoles disponibles pour pouvoir faire fonctionner avant l'hiver une structure d'accueil temporaire d'importance.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Cette résolution s'inspire largement de la proposition de résolution R 791, intitulée «Pour un accueil immédiat des réfugiés venant de Syrie», qui a été déposée au Grand Conseil le 8 septembre 2015. Les invites de la résolution municipale R-188 s'en ressentent, puisqu'elles s'adressent davantage au Canton, l'échelon auquel la Confédération a délégué la compétence en matière d'accueil, d'encaement et d'hébergement des personnes relevant de la loi sur l'asile (LAsi).

Si la Ville de Genève n’entend pas se substituer au Canton, elle contribue cependant à l’effort de solidarité et à l’accueil des requérant-e-s d’asile.

La Ville a ainsi répondu à l’appel du Canton, qui a sollicité les communes l’été dernier, afin de trouver dans l’urgence des solutions temporaires d’hébergement. Les services municipaux travaillent aujourd’hui avec l’Hospice général afin d’identifier des terrains permettant d’implanter des logements provisoires pour ces personnes.

Le Conseil administratif privilégie en effet un hébergement des requérant-e-s d’asile dans des structures temporaires en surface – plutôt qu’en abri de la PCi.

A ce titre, il salue la démarche entreprise par le Canton auprès de la Confédération, afin que la caserne des Vernets puisse être mise à la disposition de l’Hospice général.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

La maire:  
*Esther Alder*